

**Rapport de la commission concernant  
Préavis municipal 20-4/13  
Verneret – Construction de 14 salles de  
classes - Demande de crédit de construction**

Chavornay, le 10 décembre 2013

Au Conseil communal de et à  
1373 Chavornay

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux.

La Commission composée de MM. Michel Duvillard, Marc Kunze et présidée par M. Guillaume Abetel s'est réunie à 2 reprises.

Le 4 décembre en présence de MM. Christian Kunze Syndic et Didier Lombardet Municipal ainsi que le 10 décembre pour signer le rapport. Aucune absence à ces séances n'est à signaler.

Pour rappel, la même commission avait déjà siégé dans le cadre du préavis du crédit d'étude de l'objet cité en titre. Lors de ce préavis la commission avait émis le désir, par le biais d'un amendement, de l'augmentation du nombre de salles de classes du projet de 10 à 15, ce qui avait été accepté par le Conseil communal en date du 3 octobre dernier.

Aujourd'hui, à l'étude du présent préavis, celui-ci s'inscrivant dans la suite logique du crédit d'étude, la Commission ne voit pas d'éléments majeurs à soulever, les vœux initiaux relevés dans le cadre du projet d'étude étant respectés.

La Commission remercie MM. Christian Kunze, Syndic, et Didier Lombardet, Municipal, pour le temps consacré et les explications fournies.

Elle adhère au principe de la réduction du projet à 14 salles de classes en lieu et place de 15 demandées, cette modification étant liée aux contraintes du projet.

Par contre, au vu de l'orientation idéale du toit, celui-ci représentant une face orientée au sud, la Commission pense qu'il serait judicieux d'étudier la pose de panneaux solaires. Dans ce sens elle émet le vœu suivant :

La Commission encourage la Municipalité à entreprendre toute démarche afin d'étudier la possibilité de poser des panneaux solaires sur le toit de cette nouvelle construction.

Tenant compte que :

- Dans le cadre de ce projet IEC (l'Institut pour l'Economie de la Construction SA) a établi un cahier des tâches selon le mandat qui lui a été conféré.
- Ce cahier des tâches a été soumis à une commission d'évaluation (CE) nommée par la Commune qui l'a accepté.
- M. Michel Duvillard a siégé en tant que délégué de notre Commission au sein de cette CE.
- Le coût estimatif du projet est conforme aux attentes.
- La présente construction sera confiée à une entreprise totale.
- Le planning est extrêmement court pour une livraison de l'immeuble dans le délai souhaité.

La commission à l'unanimité invite le Conseil communal de Chavornay,

- Vu le préavis municipal 20-4/13,
- Ouï le rapport de la Commission
- Ouï le vœu de la Commission
- Ouï le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**Décide :**

- D'autoriser la Municipalité à procéder à la construction de 14 salles de classes.
- D'accorder à ce titre un crédit de CHF 5'615'000.-
- De financer cette construction par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 30 ans, au maximum.

La Commission :

Michel Duvillard



Marc Kunze



Guillaume Abetel  
Rapporteur

